

G



**Stéphane Bédard**  
 Député de Chicoutimi  
 Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 28 février 2012

**Monsieur Michel Bonsaint**  
 Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
 Édifice Pamphile-LeMay  
 Bureau 2.50  
 Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

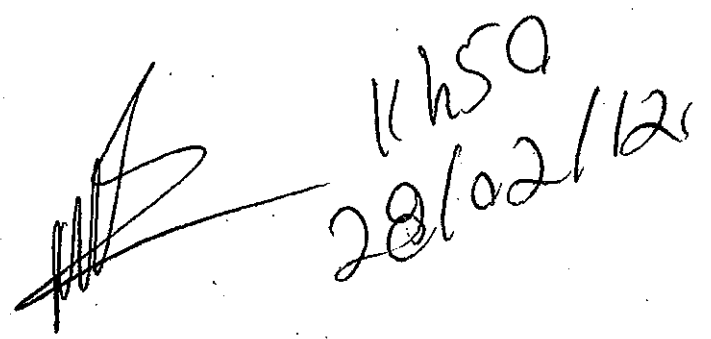
Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 29 février, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Vachon.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Lajoie



11h50  
28/02/12

Hôtel du Parlement  
 1045, rue des Parlementaires  
 2e étage, Bureau 2.157  
 Québec (Québec) G1A 1A4  
 Téléphone : 418 643-1275  
 Télécopieur : 418 643-1906

Adresse de circonscription  
 267, rue Racine Est  
 Bureau 300  
 Chicoutimi (Québec) G7H 1S5  
 Téléphone : 418 543-7797  
 Télécopieur : 418 543-1355

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

*« Que l'Assemblée nationale du Québec exige qu'un moratoire sur l'exploration, l'exploitation et la fracturation hydraulique des gaz de schiste soit décrété immédiatement jusqu'à l'adoption d'une loi cadre sur les hydrocarbures. »*

\*\*\*

*Paul Bourque 11650*

*28/02/12*